

ASSEMBLÉE NATIONALE

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES
PROFESSIONNELS - (N° 1336)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 931

présenté par

M. Taupiac, M. Favennec-Bécot , M. Maudet, Mme Folest, M. Henriët, M. Kervran, M. Raux,
Mme Descamps, M. Echaniz, M. Molac, M. Guedj, Mme Belluco, Mme Thomin, M. Dharréville et
M. Vallaud

ARTICLE 9

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.